

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1 mars 2017

Pour diffusion immédiate

Le laboratoire de TransAqua satisfait à tous les paramètres de l'évaluation de la performance 2016 de CALA

RIVERVIEW, N.-B. – TransAqua – Le laboratoire a terminé la première étape menant à l'agrément national par l'entremise de l'évaluation de la performance de l'association canadienne pour l'accréditation des laboratoires (CALA).

Conformément aux exigences de l'agrément d'exploitation provinciale, TransAqua doit soumettre des échantillons d'effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées à un laboratoire détenteur d'un agrément national. TransAqua doit respecter les limites liées au total des solides en suspension, d'ammoniac et de DBOC. Les résultats d'octobre 2016 étaient acceptables selon ces paramètres. Les normes de qualité et les procédures du laboratoire satisfont donc aux exigences nationales les plus élevées.

TransAqua et son laboratoire prévoient présenter la demande d'agrément national une fois que les améliorations du laboratoire auront été menées à bien en 2017. Pour conserver l'agrément, le laboratoire doit satisfaire aux exigences des évaluations de la performance qui ont lieu en mars et en octobre de chaque année.

À propos de TransAqua

TransAqua – Commission des eaux usées du Grand Moncton – (www.transaqua.ca) a été établie en 1983 pour répondre aux besoins des trois collectivités de Dieppe, de Moncton et de Riverview en matière de collecte et de traitement des eaux usées. Depuis, pour remplir son mandat, elle a mis en place un réseau de collecte de 31 kilomètres ainsi qu'une installation de traitement. Elle fait également figure de chef de file dans la réutilisation des biosolides en produisant un compost de type AA (le plus haut niveau de qualité atteint au Canada) et ainsi éviter leur élimination dans un lieu d'enfouissement. Elle s'apprête à moderniser ses installations afin de pouvoir améliorer le procédé de traitement secondaire des eaux usées, ce qui lui permettra de répondre, d'ici la

date d'échéance de 2020, aux règlements obligatoires que le gouvernement fédéral a récemment adoptés.

Personne-ressource pour les médias :

Kevin Rice
Directeur général
TransAqua / Commission des eaux usées du Grand Moncton
506-387-7977, poste 220
krice@transaqua.ca
www.transaqua.ca